

**DE L'APPORT DE MADAGASCAR
AU VOCABULAIRE DU FRANÇAIS D'OUTRE-MER
AUX XVII^e ET XVIII^e SIÈCLES**

par

LOUIS-FERNAND FLUTRE



Les relations de voyages écrites entre la fin du xvi^e siècle et le début du xix^e constituent une abondante littérature. Elles ont la particularité de présenter, mêlés au français usuel, quantité de termes spéciaux qui n'étaient en usage qu'outre-mer, et que même les lecteurs d'alors, à moins d'être navigateurs, missionnaires, agents des Compagnies des Indes orientales ou occidentales, avaient certainement du mal à comprendre. A plus forte raison les lecteurs actuels sont-ils désemparés devant ces termes, d'autant plus que les dictionnaires de la langue courante ne les ont pas enregistrés et que, les conditions économiques et sociales ayant changé, la plupart des objets, institutions ou pratiques que désignaient ces mots ont disparu.

Aussi m'a-t-il semblé nécessaire d'établir des lexiques pour faciliter la lecture de ces relations, qui, aujourd'hui encore, gardent un intérêt réel. J'ai commencé ce travail il y a quelques années, en m'occupant particulièrement de la langue commerciale utilisée sur les côtes de l'Afrique Occidentale. Pour des raisons personnelles, — séjours au Sénégal et dans les pays qui constituaient alors l'Afrique Occidentale française, — et aussi parce que les pays considérés, allant de la Mauritanie au golfe de Bénin, formaient, du xvi^e au xix^e siècle, une unité géographique, maritime et commerciale bien déterminée, j'ai étudié d'abord cette zone; ce qui m'a mené à publier, en 1958, dans *Etymologica*, (1) — recueil de travaux offerts

(1) *Etymologica*, Tübingen, Niemeyer éditeur, p. 209-238.

au maître philologue Walther von Wartburg à l'occasion de son soixante-dixième anniversaire, — une liste de *Quelques termes usités aux XVII^e et XVIII^e siècles sur la côte occidentale d'Afrique et qui ont passé dans les récits des voyageurs français du temps*, puis, en 1961, dans la *Revue de linguistique romane* (fas. 3 et 4 dédiés à la mémoire de Mario Roques), une étude sur les *Termes relatifs à la traite des esclaves et des marchandises* dans ces mêmes régions. Mais il est bien évident que c'est toute la littérature des voyages d'alors, — au Congo et en Afrique du Sud, aux Amériques, aux Indes, en Extrême-Orient, en Océanie, — qu'il faudrait examiner, chaque grande région géographique fournissant son contingent spécial de termes. C'est là une œuvre de longue haleine, que j'espère bien pouvoir continuer.

Des circonstances récentes m'ayant fait prendre contact avec Madagascar, j'ai fait de cette grande île la deuxième zone de mon enquête, essayant de dresser le bilan de ce qu'elle avait apporté en propre au vocabulaire du français d'outre-mer. Mais je dois constater que cet apport a été très minime, en comparaison de celui qu'a fourni l'Afrique Occidentale. C'est que la littérature des xvi^e, xvii^e et xviii^e siècles relative aux voyages à Madagascar est beaucoup moins abondante que celle qui concerne la Mauritanie, le Sénégal, la Guinée et le Dahomey. Cela tient essentiellement à la précarité et à la moindre importance des établissements qui furent fondés dans l'île par les Européens. Si dès le xvi^e siècle les Portugais se fixaient dans la baie des Galions, et les Hollandais dans la baie d'Antongil et à l'île Sainte-Marie, l'hostilité des indigènes mit assez rapidement un terme à ces tentatives abandonnées à elles-mêmes. Soutenues au contraire par Richelieu et Colbert, les installations françaises furent plus durables, sans cependant devenir permanentes : grâce à Pronis et à Flacourt, agents de la « Compagnie française des Indes Orientales », Fort-Dauphin, fondé en 1642, devint un comptoir assez important, mais dut être abandonné en 1764, à la suite d'une révolte des indigènes et de sanglants massacres ; et si les relations commerciales de la France avec Madagascar continuèrent tant bien que mal, nos vaisseaux allant se ravitailler en riz et en bœufs en divers points de la côte, et charger des esclaves destinés aux plantations de caféiers de nos îles de France et de Bourbon, ce n'est qu'un siècle plus tard, en 1774, qu'un nouvel essai d'installation fixe fut repris par Benyowsky, qui fonda Louisbourg, dans la baie d'Antongil. Mais là non plus l'implantation française ne fut pas de longue durée : dès 1786, à la mort de son fondateur, Louisbourg tomba en décadence.

En réalité, pendant les xvii^e et xviii^e siècles, la côte orientale de Madagascar fut fréquentée moins par des marchands que par des aventuriers, des pirates et des corsaires, qui avaient établi à

l'île Sainte-Marie et dans les environs de Fenerive et de Foulpointe leurs centres de ravitaillement et leurs bases d'opérations, dirigées essentiellement contre les vaisseaux qui suivaient la route des Indes. Quant à la côte occidentale, elle était réservée à peu près exclusivement à la colonisation musulmane, et elle ne connut que de brèves incursions européennes.

Il n'est pas surprenant que, dans ces conditions, la littérature de voyages ne soit pas fort importante.

Voici, par ordre chronologique, la liste des principaux ouvrages, écrits ou traduits de bonne heure en français, qui la constituent :

- Jean et Raoul PARMENTIER, *Discours de la navigation*, p.p. Schefer, in « **Recueil** de voyages et de documents pour servir à l'histoire de la géographie depuis le XIII^e siècle » (1883) ; *Navigations des Dieppois dans les mers orientales*, p.p. P. Margry, in « Bull. de la Soc. normande de Géogr. », 1883, p. 183-184 et 233-238. Il s'agit là d'un même texte dans deux rédactions différentes.
- JEAN ALFONSE, Saintongeais, *Voyages aventureux*, Poitiers, 1559.
- Histoire de la navigation de Jean Hugue DE LINSCHOT, Hollandois, et de son voyage aux Indes orientales*, traduite du hollandais, Amsterdam, 1595.
- C. DE HOUTMAN, *Journal du voyage de l'Inde orientale, fait par les navires Hollandoises*, trad. du holl., Paris, Perier, 1598.
- François MARTIN, de Vitré, *Description du premier voyage que les marchands français de Saint-Malo, de Vitré et de Laval ont fait aux Indes orientales* (1602), publié en 1619, p. 11-32, 34-44.
- François PIRARD, de Laval, *Discours du voyage des Français aux Indes orientales*, publié en 1611 ; — *Voyage de François Pyrard, de Laval*, éd. de 1679, plus complète, annotée par Duval. Il s'agit de la même expédition que celle qui a été retracée par François Martin.
- Relâche du général de BEAULIEU dans la baie de Saint-Augustin et aux Comores* en 1620, in M. THÉVENOT, *Relations de voyages curieux*, 2^e partie, 1673.
- Thomas HERBERT, *Relation du voyage de Perse et des Indes orientales*, traduit de l'anglais par M. de Wicquefort, Paris, 1663. (L'ouvrage anglais a pour titre : *Some yeares travels into Africa and India*, London, 1634).
- Jean Albert DE MANDELSLO, *Voyage en Perse et aux Indes orientales*, p.p. Olearius en 1645, traduit du hollandais en français par M. de Wicquefort en 1656.
- CAUCHE, *Relations véritables et curieuses de l'île de Madagascar*, 1651.
- DE FLACOURT, *Histoire de la grande île de Madagascar*, Paris, J. Hénault, 1658 (1). Ouvrage tout à fait remarquable, le premier qui dénote une information approfondie.
- SOUCHU DE RENEFOT, *Relation du premier voyage de la Compagnie des Indes orientales en l'isle de Madagascar ou Dauphine*, Paris, Pierre Avrouin, 1668, un vol. in-12, 340 p.
- Les voyages faits par le sieur D(U) B(OIS) aux isles Dauphine ou Madagascar, et Bourbon ou Mascarene, ès années 1669, 1670-1671 et 1672*, Paris, Claude Barbin, 1674, in-12, 244 p.

(1) Toutes les relations des anciens voyages faits à Madagascar, jusques et y compris l'*Histoire* de FLACOURT, ont été éditées ou rééditées dans la « Collection des ouvrages anciens concernant Madagascar » publiée par A. Grandidier, Paris, Comité de Madagascar, 1913-20, 9 vol. in 4°.

- DELLON, *Relation d'un voyage aux Indes orientales*, Paris, Claude Barbin, 1685, 2 vol. in-16, 284 + 172 p.
- Voyage à Madagascar par M. de V.*, rédigé par CARPEAU DU SAUSSAY, Paris, J.-L. Nyon, 1722, in-12.
- Nicolas MAYEUR, *Journal du voyage au pays des Séclaves fait en l'année 1774*, rédigé par Barthélémy Huet de Froberville, et publié dans le « Bulletin de l'Académie Malgache », t. X (1913), p. 49-92 ; — *Voyage dans le Nord de Madagascar, au cap d'Ambre et à quelques îles du Nord-Ouest* (nov. 1774-janv. 1776), rédigé par le même, publié *ibid.*, p. 93-134 ; — *Voyage dans le Sud et dans l'intérieur des terres et particulièrement au pays d'Hancove* (janv.-déc. 1777), rédigé par le même, publié *ibid.*, t. XII (1913) 1^{re} partie, p. 139-176 ; — *Voyage au pays d'Ancove* (1785), rédigé par Dumaine, publié *ibid.*, t. XII, 2^e partie, p. 13-42.
- Abbé ROCHON, *Voyage à Madagascar et aux Indes orientales*, Paris, Prault, 1791, in-8.
- Voyages et Mémoires de Maurice-Auguste, comte de BENYOWSKY...*, contenant son voyage à travers l'Océan pacifique, au Japon, à Formose, à Canton en Chine, et les détails de l'établissement qu'il fut chargé par le Ministère français de former à Madagascar. 2 vol. petit in-8°. 466 + 486 p., Paris, Buisson. 1791. Ce qui concerne Madagascar se trouve au tome II, p. 211-fin.

Contrairement à ce qui se passe pour les relations de voyages à la côte d'Afrique, où nous avons fait une ample moisson de termes locaux ou techniques, les ouvrages dont je viens de donner la liste sont très peu riches en mots de cette sorte. Ou bien leurs auteurs, ayant appris plus ou moins la langue malgache grâce à un séjour prolongé dans l'île, ont, comme Flacourt, employé en grand nombre des termes malgaches, — déformés pour la plupart par une audition défectueuse, — et par conséquent n'ont rien emprunté au sabir qui avait cours dans les lieux d'escales ; ou bien ils se sont appliqués à éviter à la fois termes du cru et termes techniques, si bien que ce n'est qu'exceptionnellement qu'ils se risquent à employer un mot qui ne soit pas du français commun. Ainsi Souchu de Renefort, par exemple, dans son livre de 310 pages, ne présente que le seul mot *menilles* (p. 146) qui n'appartienne pas au français de la métropole ; et Benyowsky, dans les 275 pages qu'il consacre à Madagascar, n'emploie comme mot notable que le malgache *cabar* « réunion où l'on discute » (II, p. 283, 423, 442).

Ce n'est qu'avec les auteurs du XIX^e siècle, à partir du moment où les contacts entre Européens et indigènes se font plus fréquents et plus prolongés, et où surtout la pénétration s'accroît à l'intérieur de l'île, que s'introduisent en plus grand nombre des mots du pays, mots dont beaucoup, à la suite de la longue occupation française du XX^e siècle, ont fini par faire partie du langage courant des Français installés là-bas. Ces mots on peut les entendre journellement ; depuis un siècle et demi, ils ont fait leur chemin dans le français local et on les lit dans les récits des nombreux voyageurs qui, depuis 1800, ont parcouru Madagascar. De ces livres je ne citerai que quelques-uns, à titre de référence et de contrôle :

- B.F. LEGUÉVEL DE LACOMBE, *Voyage à Madagascar et aux îles Comores* (1823-1830), Paris, Desessart, 1840, 2 vol. in-8°, 102 + 294 p.
- Ida PFEIFFER, *Voyage à Madagascar* (1856), traduit de l'allemand par W. de Suckau, Hachette, 1862, in-12, LXXXIV + 312 p.
- Octave SACHOT, *Voyages du docteur William Ellis à Madagascar*, Paris, V. Sarlit, 1880 ; adaptation du Rév. William Ellis, *Three visits to Madagascar during the years 1853-1854-1856*, London, 1858.
- J.L. MACQUARIE, *Voyage à Madagascar*, Dentu, 1884, in-12, 436 p.
- Dr Louis CATAT, *Voyage à Madagascar* (1889-1890), Hachette, 1895, un vol. in-4°, 436 p.
- G. SAVARON, *Mes souvenirs de Madagascar avant et après la conquête* (1885-1898), fasc. XIII des « Mémoires de l'Acad. malgache », Tananarive, 1932.
- Souvenirs d'un soldat d'avant-garde* (1895), in « Revue de Madagascar », t. VI (1904), p. 26-50, 131-152, 193-218, 289-305, 427-44, 526-43, etc.
- Jean d'ESME, *L'île rouge*, Plon, 1928, 268 p.

*
* *

Dans toutes ces publications, anciennes comme modernes, peu de mots qui désignent des personnes et qui soient propres à Madagascar. Nous en citerons d'abord deux, qui s'appliquent l'un aux Malgaches eux-mêmes, l'autre aux Européens :

Bouque est le nom anciennement donné aux indigènes. En effet l'île de Madagascar était appelée *Bouqui* ou *Boukini* par les habitants de la côte orientale d'Afrique, les Swahili, et par suite par les Arabes et les Portugais. Cf. Balthazar Lobo de Sousa, qui écrit en 1557 : « Le vrai nom de l'île de Saint-Laurent (nom donné à Madagascar par Diego Dias, qui l'avait aperçue le jour de ce saint) est *Ubuque* » (in Grandidier, *op. cit.*, I,99). Aussi peut-on lire dans le Récit du voyage de Joao Cadore de Pina, début du XVII^e siècle : « son domestique, qui était un *bouque* » (*id.*, p. 208) ; — chez le Père Luis Mariano, 1616 : « J'avais un nègre *bouque* » (*id.*, p. 214) ; « nos indigènes considèrent les *Bouques* comme leurs maîtres en matière de toutes les diableries » (*id.*, p. 235) ; — chez le Père d'Avezedo, 1617 : « Les *Bouques*, qui sont des sorciers émérites » (*id.*, p. 244) ; — dans le Routier de l'île de Saint-Laurent, 1613 : « Les habitants de cette contrée sont des *Bouques* » (*id.*, III, p. 649) ; — chez le Rév. P. Barreto, 1667 : « ... s'approvisionner dans cette île d'esclaves *bouques* » (*id.*, III,339) ; etc.

En opposition, les Européens, les « étrangers blancs » en général, sont les **Vaza** (malg. *vazaha*). Cf. Macquarie, 5 : « Si tu n'étais pas un Blanc ou un *Vaza*, je n'hésiterais pas à te dire... » ; p. 8 : « Aucun Malgache de la région ne viendra travailler chez le *Vaza* ». — Souvenirs d'un soldat, p. 293 : « Les devins avaient prédit que la lune nouvelle assurerait la défaite des *vazaha* ». — Jean d'Esme, 149 : « in-

terdit aux *vazas* »; 194 : « la venue d'un *vaza* rompt la monotonie des jours ». — Le mot *vaza* a pris aussi le sens de « patron », ce qui se comprend facilement, la plupart des chefs d'entreprises étant des étrangers, des Blancs.

Les autres noms qui concernent des personnes désignent des serviteurs :

Maremite. Flacourt : « leurs *marmites* ou esclaves » (in Grandidier, VIII.59); — Mayeur, X.52 : « Je pris avec moi dix *marmites*... Ces *marmittes* suivirent par terre »; 63 : « Je laissais reposer les *marmites* »; 68 : « Un de mes *marmites* tomba malade »; etc. — Leguével, II.11 : « engager dix *maremites* pour porter mon bagage... Les *marmites* sont des hommes libres qui s'engagent au service des personnes qui se livrent au commerce »; II.15 : « envoyer au chef un *maremite* pour lui annoncer notre arrivée »; 54 : « les *maremites* s'arrêtèrent un instant »; etc. — Savaron, 35 : « les *maromita* vont puiser leur dernière cruche d'eau »; — on trouve *marmiten* chez les Hollandais : « Ils faisaient porter leurs armes à leurs *marmiten* ou esclaves », Jacques de Bollan, *Rapport sur Madag.*, 1661 (in Grandidier, III.293), et *marominters* chez l'Anglais Robert Drury, début du XVIII^e siècle (Grandidier, IV.107).

C'est le malg. *maromita*. Dans leurs Dictionnaires, Richardson (1) et les P.P. Abinal et Malzac (2) lui donnent comme étymologie le mot français *marmiton*. Mais comme le P. Webber (3) dit que *maromita* est usité dans toute l'île, il semble qu'il n'en serait pas ainsi s'il était la corruption d'un mot français, lequel, du reste, n'a rien à voir avec le sens du mot *maromita*, qui signifie « porteur de paquets » et par extension « serviteur ». Le mot doit donc être proprement malgache, et A. Grandidier déclare, IV, p. 107, que, lorsqu'il était à Madagascar, des Malgaches lui en ont donné une explication, qu'il considère d'ailleurs également comme douteuse : « les nombreux (*maro*) qui passent à gué les rivières (*mita*) », « les nombreux qui vont et viennent ». Mayeur connaissait déjà cette dernière étymologie, mais la rejetait ; par contre B. de Froberville, rédacteur du journal de Mayeur, la considérait comme exacte (cf. une longue note sur cette question, in *Bull. Acad. Malg.*, X, p. 150-151).

(1) Rév. P. J. RICHARDSON, *A new malagasy-english Dictionary*, Tananarive, 1885.

(2) Rév. P. P. ABINAL et MALZAC, *Dictionnaire malgache-français*, 1888.

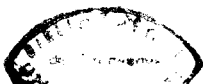
(3) R. P. WEBBER, *Dictionnaire malgache-français selon l'ordre des racines adapté aux dialectes de toutes les provinces*, Ile Bourbon, 1855.

Bourjane : « porteur de fardeaux ou de filanzanes ». C'est le malg. *borizany* « bourgeois, civil », qui vient lui-même du français *bourgeois* compris comme « homme de la rue, le premier venu, n'importe qui ». — Ex. : Hocquard, 90 : « J'aperçois des nuées de *bourjanes* portant des paquets énormes » ; — Macquarie, 163 : « Les *bourgeanes*, — c'est ainsi qu'on appelle les porteurs de profession, — sont des coureurs infatigables ». — Catat, 20 : « Une classe spéciale du peuple a monopolisé ce travail (à savoir : porter les filanzanes) : ce sont les *borizana* » ; 24 : « Nos filanzana, précédés de la longue file des *borizana* de relais, venaient ensuite ». — Souvenirs d'un soldat, 143 : « Une équipe de solides *bourjanes* dresse la tente » ; 538 : « On ne circule aisément qu'en filanzane, sorte de siège suspendu au milieu de deux longs brancards portés sur les épaules de quatre solides *bourjanes* ». — Savaron, 18 : « Les *bourjanes* étaient devenus rameurs ». — J. d'Esme, 105 : « Mes deux coolies, — on dit *bourjanes* en pays malgache... » ; etc.

Commandeur. Ce mot français servait à désigner « le chef indigène des maramites ou des bourjanes ». — Mayeur, X.52 : « Je pris avec moi dix marmites et un *commandeur* » ; 67 : « Je partis avec le même nombre de marmites..., à l'exception d'un *commandeur* que je laissais au poste ». — Leguével, II.188 : « Je priai mon *commandeur* de me conduire chez le chef » ; 212 : « Il me fallut aider mon *commandeur* à transporter mes paquets » ; etc. — Catat, 33 : « La caravane est dans l'ordre ordinaire : en tête, les bagages avec le *commandeur* indigène... » ; 39 : « Sous la conduite de notre *commandeur*, nous allons pataugeant péniblement dans les rues ». — Savaron, 27 : « Interprètes, *commandeurs*, bourjanes... apportèrent leurs cadeaux ».

Boute : « jeune serviteur, groom » ; du malg. *boto* « jeune garçon ». — Savaron, 36 : « Le cuisinier avait mis au pas les *boto* qui devaient l'aider » ; 39 : « Je dis à un *boto* de nettoyer mes chaussures ». — J. d'Esme, 122 : « Les *boutes* de l'hôtel, qui nous servent avec un large sourire » ; 190 : « Les *boutes* préparent les lits » ; etc.

Ramatou : « domestique femme ; bonne à tout faire ». C'est le malg. *ramatoa* « madame, femme », avec emploi dépréciatif. Le mot a été pris aux femmes de service, qui l'emploient à tout instant pour s'adresser à leur patronne. — Savaron, 26 : « Il n'avait pas besoin de pousser les *ramatoas* à venir assiéger la caserne » (il s'agit ici de femmes de mauvaise vie). La *ramatou* est chez les Européens de Madagascar ce qu'est la *fatou* (= Fatma) chez ceux d'Afrique Occidentale : la femme de ménage, l'employée de maison.



Ajoutons encore un mot s'appliquant à des personnes :

Ombiache ou **Ombiasse** : « médecin, sorcier », malg. *ombiasa* ou *ombiasy*. — Flacourt, 39 : « ... leurs *ombiasses*, qui sont leurs prêtres, médecins, astrologues, devins et magiciens, lesquels ils consultent en toutes choses... ». — Leguével, I.109 : « Les parents ont consulté l'*ombiache*, astrologue et médecin..., l'*ombiache* s'approcha »; etc. — Sachot, 128 : « L'*ombiache*, astrologue et médecin... ». — J. d'Esme, 246 : « Il croit toujours aux *ombiasses*, les sorciers de là-bas ».

*
* * *

Dans les relations anciennes qui concernent l'Afrique Occidentale, les termes techniques se rapportant au commerce et à différentes activités se comptaient par dizaines. A Madagascar, nous ne retrouvons qu'un petit nombre de termes de ce genre, et encore n'ont-ils rien à voir avec le parler local ; si Cauche, Beaulieu, Flacourt ou autres les ont employés, c'est qu'ils faisaient partie du vocabulaire commercial commun à tous ceux qui, trafiquants ou capitaines de navires, pratiquaient la traite au long des côtes d'Afrique ou couraient les mers jusqu'aux Indes Orientales ou Occidentales.

Tels sont les noms de certaines verroteries utilisées pour le troc avec les indigènes : *rassade*, *marguerite*, *patenôtre*. Nous en avons cité nombre d'exemples ; on peut y ajouter ceux-ci : J. et R. Parmentier : « leur fut donné (à deux Mores) des bonnets, des *patenostres* et du bougram » (Grandidier, *op. cit.*, I.77) ; — Beaulieu : « leur ai donné d'abord quelque *rassade* bleue ou blanche » (*id.*, II.336) ; « *rassades*, qu'ils aiment fort, bleues, vertes ou rouges..., *marguerites* et autres choses de peu de valeur » (*id.*, *ibid.*) ; « un collier de *rassades*, autrement *patenostres* de verre de diverses couleurs » (*id.*, II.338) ; « je leur fis présent de quelques bagues d'émail, de *marguerites* et de faux ambre » (*id.*, *ibid.*) ; etc. ; — Cauche : « cent milliers de *rassades* de diverses sortes » (*id.*, III.66) ; « notre marchandise était en corail, *patenotres* de verre, cornalines... » (*id.*, VII.33) ; — Mayeur, XII.153 : « Ils garnissent les pagnes avec de la *rassade* blanche » ; 1960 : « L'étain est battu fort mince, et, par le moyen d'un emporte-pièces, réduit en petites perles qui se percent et s'enfilent comme la *rassade* » ; etc.

C'est tout ; pas la moindre mention des autres variétés de perles de verre.

Comme bijoux de métal, seules apparaissent les *manilles* ou *menilles*. — Souchu, 146 : « des *menilles* d'or » ; — Cauche : « ses jambes et ses bras chargés de cercles d'or, d'argent et *menilles* » (Grandidier,

VII.67); — Du Bois, 14 : « quelques *menilles* de cuivre aux poignets »; 21 : « elles portent des *manilles* d'or, d'argent... à leurs bras »; — Flacourt : « Il y en a qui, croyant avoir commis quelque faute, trempent une *manille* d'or dans un gobelet plein d'eau et boivent cette eau, et ainsi ils croient leur faute leur être pardonnée » (Grandidier, VIII.90); — Mayeur, XII, 2^e partie, p. 31 : « Des *manilles* et des chaînes d'argent ornent leurs bras et leurs jambes ».

Par contre, deux mots non encore rencontrés :

Samsam : nom que, sur toute la côte de l'Afrique Orientale, on donne aux petites perles de verre rouge. Le mot n'est pas malgache. — (An 1613) : « Nous les achetâmes pour quelques *samsams* » (Grandidier, III.56); — Du Bois, 101 : « Ils portent des colliers de corail, cornalines, *samêsam* et grains d'or »; — (fin XVII^e s.) : « Ils étaient en train de marchander des *samsams*, qui sont des grains d'agate » (Grandidier, III.478); — (an 1721) : « Il s'en alla avec un lot de *samsams* avec lequel il acheta cinquante esclaves » (*id.*, III.550).

Pirouette : ornement que les indigènes de l'Ouest de Madagascar portaient naguère encore sur le front, comme signe distinctif des guerriers. Il s'agit en réalité d'un *fêlana*, opercule de coquille de mer, très lisse et très blanc. — Beaulieu : « Pour ornement, l'un d'iceux, qui paraissait être le chef, avait une plaque d'or ou d'ivoire parfaitement blanc, grande comme un franc, laquelle, étant percée par le milieu, il appliquait justement au milieu du front... (Cet ornement est appelé *pirouette*) »; — « L'homme à la *pirouette* lui ayant parlé... »; — « trois canots, dans l'un desquels était le premier sauvage que je vis à terre ayant la *pirouette* sur le front ». (Grandidier, III.338, 339, 312).

Le mot *pirouette* est français et il existe toujours comme terme de bijouterie : « joyau façonné en manière de toton ». Originellement, en effet, une *pirouette*, — mot d'origine obscure, qui rappelle *girouette* (cf. Bloch-Wartburg, « Dic. étym. franç. »), — était un petit jouet composé d'un disque traversé dans le milieu par un pivot sur lequel on le fait tourner. C'est par analogie de forme que notre auteur l'a appliqué au bijou malgache dont le nom lui était inconnu ou ne lui disait rien.

*
* *

Pour les unités de vente des verroteries, même rareté de termes ; on relève seulement *corde*, *demi-corde*, *fil* et *masse*, mots étudiés

dans les termes de traite. — Beaulieu : « D'une *corde* de rassade rouge... l'on troque un fort gros chapon » (Grandidier, II.342); « Pour la rassade, elle a été traitée une volaille à *demi-corde*, deux moutons pour deux *cordes* » (*id.*, 346); « Après avoir acheté un bœuf pour un *fil* de corail en tuyau, je me retirerai » (*id.*, 346); — Cauche : « Nous avions des nègres à la journée pour une *corde* de rassades » (*id.*, VII.49); — encore au XIX^e s., Leguével, I.150 : « une pièce de toile ou une *masse* de rassade ».

En outre, un mot que nous sommes surpris de ne pas avoir rencontré chez nos traitants d'Afrique Occidentale : **Chapelet** : « perles enfilées »; synonyme de *patenôtre*. — Beaulieu : « Je leur présente toutes sortes de *chapelets* et de gentilleses (1) » (*id.*, II.343).

Pour les noms de mesures et de monnaies, nous n'avons à signaler que les seuls termes suivants, presque tous d'attestation récente :

Brasse. — Mayeur, X, 104 : « La *brasse* de toile de 5 pieds 6 pouces »; — Leguével, II.279 : « La *brasse* de toile bleue représente une piastre, tandis que la *brasse* de toile blanche n'en vaut que la moitié... On appelle *brasse* une gaulette qui sert à mesurer la toile que l'on vend aux naturels ».

Bambou. — Leguével, II.247 : « Deux ou trois bœufs pour dix *bambous* de poudre. Le *bambou* est une mesure en usage dans ce pays pour la poudre qui sert à faire les échanges : c'est un vase en bambou de la capacité d'un verre ordinaire ».

Tante : « mesure de capacité pour le riz »; du malg. *tantana* « distribution de riz ». — Leguével, II.264 : « Il était accompagné de deux Malgaches qui portaient des *tantes* dans lesquelles était renfermé son bagage »; 280 : « Le chef fixe la capacité de la *tante* à mesurer le riz ».

Kiroubou. Malg. *kirobo* : monnaie équivalant à un quart de piastre, soit 1,25 fr. de la monnaie française du XIX^e siècle. — Leguével, II.36 : « Le riz est si abondant qu'un sac pesant de 70 à 80 livres ne revient pas à un *kiroubou* »; 108 : « Un bœuf ne leur revient pas quelquefois à plus d'un *kiroubou* »; — Catat, 71 : « Ce tissu vaut environ trois *kirobo* »; 313 : « Je payai notre personnel fort cher : un *kirobo* par jour et par homme ».

Argent coupé. La monnaie divisionnaire ayant longtemps fait défaut, les Malgaches avaient pris l'habitude de couper en

(1) On notera ici le mot *Gentillesse*, équivalent des mots *galanterie* et *bagatelle*, antérieurement relevés.

morceaux des piastres ou pièces d'argent de cinq francs. — Mayeur, 1^{re} partie p. 163 : « Ils reçoivent aussi l'*argent coupé* » ; — Souvenirs d'un soldat, 142 : « une piastre ou de l'*argent coupé* ».

Pièce de huit. Piastre de 8 réaux de la Compagnie Van Verre d'Amsterdam et de sa sœur de Midelbourg (1601 et 1602), qui a eu cours au commencement du xvii^e siècle, mais a disparu peu après (Adrien Blanchet). — Flacourt : « Les officiers leur répartirent grande quantité d'argent, jusqu'à donner à chacun 200 et 300 *pièces de huit* » ; « Le capitaine lui donna 100 *pièces de huit* » (Grandidier, VIII. 64,67) ; — François Martin : « Ils ont des *pièces de huit* qu'ils tirent des nations avec qui ils font commerce » (*id.*, IX.567).

*
* *

Pour les étoffes venant de l'Inde, on retrouve les noms de *toile bleue*, *garas*, *mazulipatam*, *guingam* Manille et *guingam* Madras, *chittes* bleues et *limanceas* (limeneas), tous donnés par Mayeur, X, p. 104 ; mais apparaissent en outre quelques autres noms qui ne figurent pas dans nos relevés antérieurs :

Mouchoirs bourgoux, Mayeur, *ibid.* ;

Socreton ou percale bleue, *id.*, qui est une cotonnade dite plus exactement *secreron* ;

Taffachelas, étoffe que je n'ai pu identifier, et qui est peut-être la même que le *tapchelas* déjà signalé : « Les achats se font avec des morceaux de fer, de l'étain, du cuivre, des grains de corail, du *taffachelas* et des toiles communes » (Grandidier, III.328 ; année 1664).

Les auteurs du xix^e siècle donnent encore deux autres noms, qui certainement étaient connus au xviii^e siècle, bien que nous ne les ayons pas encore rencontrés : **Paliaka** et **Patna**. Leguével, I.20 : « un simbou (sorte de toge) de *paliaka* à carreaux verts et rouges » ; Catat, 123 : « ces cotonnades à dessins de couleurs sur fond blanc qu'on nomme *patna* ». La première de ces étoffes est une sorte de madras ; l'autre tire son nom de la ville de Patna, sur le Gange, où elle était fabriquée ; elle était employée au xviii^e siècle dans l'ameublement.

Nos auteurs nomment enfin fréquemment deux autres tissus fabriqués à Madagascar :

La **Rabane**, faite avec des fibres de raphia. Mayeur, X.160 : « Ils enlèvent les écorces du bananier et les mettent dans l'eau pour les réduire plus aisément en fils. Ces fils se cordent et se nouent bout à bout. Ensuite on les fait bouillir dans une teinture rouge ou bleue, et on en fabrique une toile grossière qui ne laisse pas que de durer longtemps. Cette espèce de toile s'appelle dans le pays lambasarque (malg. *lamba sarika*). Elle est connue dans nos Isles sous le nom de *rabane* ». — Leguével, I.11 : « de la *rabane*, toile légère fabriquée par les naturels »; 17 : « une étroite tunique de *rabane* »; 26 : « les voiles sont faites de *rabanes* »; — Macquarie, 202 : « les *rabanes* ou les étoffes en rafia »; — Catal, 38 : « Les fibres du raphia servent à la fabrication des *rabanes* »; 213 : « Il y a quatre qualités de *rabanes* : la rabane fine, à chaîne de raphia et trame de soie du pays; la rabane de raphia de tissu soigné; la rabane ordinaire à grandes raies de couleurs vives pour tentures et ameublement; la rabane grossière pour emballages ». — Le mot n'est pas malgache. Devenue à la mode il y a quelques années, la rabane est connue en France dans le commerce de l'ameublement.

La **Toutourane** : toile de coton commune; malg. *totorano*, littéralement : « rendue par le foulage (*toto*, action de piler, de fouler) dure, serrée, imperméable à l'eau (*rano*, eau) ». — Mayeur, X.160 : « Le coton se travaille ici comme en Europe. Il est filé et, mis en œuvre, il donne une toile qui est de la couleur de nos toiles écruës, et blanchit comme elles par suite du temps... C'est ce qu'ils appellent *toutouranou* ». — Leguével, I.159 : « Les principaux officiers étaient couverts d'une *toutourane* et armés d'un coutelas »; II.34 : « Ils fabriquent des tapis de coton croisé qu'ils appellent *toutourane* ».

* * *

Si des tissus nous passons aux vêtements, nous ne rencontrons pas non plus beaucoup de mots à retenir; et pourtant le costume malgache était tout à fait particulier, ne ressemblant ni aux costumes européens, ni aux costumes nègres; cf. Leguével qui le décrit ainsi, I.17 : « Le principal et souvent l'unique vêtement des habitants est le *sadik* ou *seidik* (malg. *sadika*), pièce de toile large d'une demi-aune et longue d'une aune. Ils l'attachent autour des reins, en ramenant les deux bouts entre les jambes et, après les avoir fixés dans les plis de la ceinture, les laissent pendre l'un en avant

l'autre en arrière, sans dépasser le genou... Le *simbou* (malg. *simbo*) est la toge des Malgaches ; c'est une pièce d'étoffe d'environ quatre aunes de long sur trois de large. Ils s'en drapent à la manière des Grecs et des Romains, ou le portent roulé en ceinture au-dessus du *seidik*, lorsqu'ils veulent avoir les mouvements libres. Les femmes portent le *seidik*, mais plus long que celui des hommes. Elles se drapent aussi du *simbou*... C'est ainsi qu'on les voit sortir le matin. Vers une heure après-midi, elles se vêtent de leur *kanezou* (malg. *akanjo*), espèce de corsage dont les manches descendent jusqu'aux poignets... Les *satouks* (malg. *satroka*), coiffure commune aux deux sexes, sont des toques de jonc.

Ces noms *sadik*, et aussi son synonyme *salak* (malg. *salaka*), *simbou*, *kanezou*, *satouk*, se lisent souvent chez nos auteurs ; cf. Mayeur, X.151 : « ses femmes vêtues de leurs plus riches *simbous* » ; 253 : « quant au *kanezou*, qui est l'habillement des femmes... » ; XII, 2^o partie, 32 : « Elles sont vêtues de *canezous* et de *simbous* de soie » ; — Macquarie, 286 : « Le costume national se compose du *sadik*... auquel les femmes ajoutent parfois un *kanezou* ou corsage de corps boutonné exactement en avant » ; — Ida Pfeiffer, p. 143, qui parle du *sadik*, du *simbou* et du *kankzou* « jaquette collante à longues manches » ; — Catat, 9, qui nomme le *salaka*, le *simbo*, et l'*akanjo* ; — Souvenirs d'un soldat, 137 : « Les femmes sont drapées dans des carrés d'indienne ou de soie multicolore formant le *simbo*, l'*akanjo* et le *lamba* » ; etc. Mais ces mots n'ont pas pénétré dans la langue des colons. Le costume malgache a d'ailleurs évolué, les vêtements de coupe européenne devenant de plus en plus courants.

Une seule pièce de costume porte un nom connu de tout le monde, du moins dans la région des plateaux, parce qu'elle est vraiment caractéristique, aujourd'hui encore : le **Lambe** ou **Lamba**, grande pièce d'étoffe blanche dans laquelle on se drape et qui sert de manteau. Elle se porte même au-dessus des vêtements européens ; chez les femmes, elle enveloppe aussi la tête, mais peut se réduire à une sorte d'écharpe. — Cauche : « leurs manteaux, par eux nommés *lambes* » ; « enveloppés dans leurs *lambes* ou pièces carrées qui leur servent de manteaux » (Grandidier, VII.64.73) ; — Leguével, I.261 : « Ses épaules étaient couvertes d'un *lamba* de soie posé en écharpe », etc. ; — Hocquard, 91 : « Il avait un grand *lamba* blanc » ; — Catat, 9 : « Ils se drapent dans un *lamba* de cotonnade » ; — Savaron, 33 : « Leur longue blouse que recouvre le *lamba* traditionnel » ; — Sachot, 27 : « trois ou quatre indigènes drapés dans leurs vastes *lambas* ou burnous blancs » : etc.

Les quelques autres mots qu'il nous reste à mentionner sont des mots isolés, se rapportant à des usages locaux (*takon*, *filanzane*, *kabar*, *tanguin*, *fady*, *sakañ*, *faire pétraque*), à des particularités de l'île (*zouma*, *rouve*, *lanelle*, *lavy*, *angade*), à des productions indigènes (*toke*, *soubique*), ou encore des mots empruntés au créole de la Réunion (*morne*, *varanque*).

Takon et **Fitakon** : « palanquin ». L'absence de routes a nécessité jusqu'à une époque toute récente l'usage de palanquins ou chaises à porteurs pour les déplacements à l'intérieur du pays. Le *takon* était un de ces moyens de transport : malg. *atakona* « ce qui sert à porter », dérivé de *takona* « action de porter à plusieurs » ; *fitakon* est une autre forme du même mot : malg. *fitakonana* « instrument qui sert à porter à plusieurs ». — Dellon, I.39 : « Les grands seigneurs se font porter sur les épaules par leurs esclaves dans une machine qu'ils appellent *tacon* » ; — Leguével, I.122 : « Les brancards dont les Malgaches se servent pour se faire transporter sont composés de deux longs morceaux de bois qui servent de support à un siège en bambou, dont on peut abaisser le dossier si l'on veut se tenir couché. Ces brancards nommés *takon* sont portés sur les épaules de quatre hommes » ; 212 : « porté dans un *takon* par des maremites » ; etc. ; — Ida Pfeiffer, 146 : « On se sert ici pour voyager d'un léger siège à porteurs appelé *takon*, et qui est placé entre deux perches et porté par quatre hommes » ; 167 : « Nos porteurs de *fitacon* allaient être disponibles » ; — Macquarie, 162 : « La chaise à porteurs malgache se nomme *tacon* ou *fitacon* sur la côte » ; — Catat, 20 : « *filanjana* ou *fitacon* ».

Filanzane. Le mot *takon*, employé « sur la côte », comme on vient de le voir, avait pour équivalent en pays hova le mot *filanjana* (1), lequel a eu une plus heureuse fortune, puisqu'il a été adopté par la langue française à la fin du XIX^e siècle sous la forme *filanzane*. — Hocquard, 90 : « porté en *filanzane* » ; — Catat, 20 : « Pour éviter les fatigues de ces chemins abominables, les riches et les gens de qualité, ainsi que les Européens, se servent de *filanjana*, ou *fitacon*, le palanquin malgache » ; 23 : « je m'imaginai qu'il n'y avait plus qu'à monter en *filanjana* et faire route » ; — Savaron, 17 : « Nous sommes souvent obligés de descendre de *filanjana*, tellement la végétation est épaisse » ; 19 : « Nous avons deux *filanjanes* cassées... Ils (les porteurs) tombent quelquefois, mais retiennent le *filanjane* quand même » ; — Macquarie, 162 : « La chaise à porteurs malgache se nomme *filanzane* chez les Hovas » ; — Souvenirs d'un soldat, 538 : « On ne circule aisément qu'en *filanzane* » ; —

(1) *Filanjàna* : « ce qui sert à porter » ; dér. de *lànja* « poids, fardeau ».

J. d'Esme, 145 : « ... un *filanzane* que quatre grands gaillards portent sur leurs épaules »; etc. — On peut remarquer l'hésitation non seulement sur la forme du mot (1), mais aussi sur son genre. Les noms malgaches, n'ayant pas de genre, passent normalement au masculin en français; cf. un *lamba*, et le mot *filanzane* est donné comme tel dans Larousse et dans le *Dictionnaire* de P. Robert; mais la terminaison féminine *-ane* a pu entraîner le féminin (2).

Kabar, malg. *kabary* : « assemblée publique, proclamations d'affaires publiques, conseil pour traiter d'affaires publiques, assises »; d'où, par extension : « réunion, palabre, fête ». — Mayeur, X. 58 : « Il m'assura que le *cabarre* aurait lieu ce jour là »; 74 : « J'avais dit tout ce que j'avais à dire; le *cabarre* finit »; 100 : « Je leur dis que, sitôt que les chefs du Nord seraient rendus, le grand *cabarre* aurait lieu... J'ouvris le *cabarre* par le discours suivant... »; — Benyowsky, II.283 : « Vers la fin de la fête, appelée *cabarre* par les naturels... »; 423 : « Je donnai des ordres pour couvrir le plancher de la salle de *cabar*... Venir au *cabar* »; 442 : « Je fis préparer le *cabar* »; — Leguével, I.58 : « Ils cessèrent de pagaïer pour écouter son *kabar*. Le mot *cabar*, qui s'applique généralement à une assemblée où l'on discute des affaires publiques, sert aussi à exprimer le rapport que sont obligées de se faire deux ou plusieurs personnes qui se rencontrent »; 115 : « Les assistants se réunirent en *kabar* et formèrent le cercle »; II.43 : « La reine décréta un *kabar* (session judiciaire) de sept semaines »; etc. ; — Ida Pfeiffer, 65 : « ...assister à un *kabar* pour entendre les nouvelles ordonnances ». — Catal, 33 : « Les hommes s'accroupissent sur le sable. Aussitôt commencent des conversations oiseuses, des discussions sans fin... C'était le premier *kabary* auquel j'assistais... Cette séance dure depuis trois heures »; 33 : « J'eus ce matin avant de partir un grand *kabary* avec mes hommes, pour savoir quel chemin nous devions suivre »; — Savaron, 32 : « On faisait des *kabary* partout »; — Sachot, 18 : « Le 26 février 1835 fut fulminé le fameux *kabary* ou édit royal qui supprimait l'exercice de la religion chrétienne » — Macquarie, 244 : « Toutes les réunions madécasses, qu'elles soient d'un caractère privé ou public, s'appellent des *kabars*. On tient *kabar* sur tous les points de Madagascar »; — Souvenirs d'un soldat, 195 : « Nous avons tenu dans la case un *kabary* »; — J. d'Esme, 155 : « préceptes que les rois mêmes avaient établis à

(1) Nombre d'auteurs, connaissant ou voulant faire croire qu'ils connaissent le malgache, ont souvent employé par affectation les formes écrites *maromita*, *boto*, *lamba*, *ram'toa*, *filanjana*, etc., plutôt que les formes phonétiques.

(2) La très grande majorité des noms malgaches se terminent par un *a*, qui pour nous évoque le féminin; d'où les hésitations sur le nom des rivières, par ex. : *le* ou *la* Betsiboka.

grand renfort de *kabars*»; etc. — Le mot est si courant, qu'on a pu en tirer le verbe dérivé *kabariser* : Savaron, 32 : « On éprouve le besoin de se rassembler pour *kabariser* ».

Tanguin : « poison que l'on administrait aux personnes accusées d'un crime »; malg. *tangéna*. — Mayeur, X.98 : « L'usage du pays voulait que le prévenu fût soumis à l'épreuve du *tanguin*. Dans l'assemblée qui se tint à ce sujet, il fut décidé qu'il boirait le *tanguin*; que s'il en revenait, son innocence étant ainsi prouvée, les accusateurs lui feraient une réparation; mais que, s'il en mourait, toute sa famille serait réduite en servitude et deviendrait leur propriété »; — Leguével, I.112 : « Ses maléfices font mourir les bœufs et les hommes; il est nécessaire de lui donner le *tanguin*... La noix du *tanguin* (*Cerbera tanghin*, et aussi *Tanghinia veneniflua*) est un poison végétal très subtil, que les Malgaches emploient dans les épreuves qu'ils font subir aux criminels »; — Pfeiffer, 215 : « 200 personnes furent arrêtées et condamnées au *tanguin*... Le poison est tiré du noyau d'un fruit qui a la grosseur d'une pêche et vient sur l'arbre *tanguinia veneniflora* » (plutôt : *venenifera*); — Sachot, 129 : « Pour reconnaître la culpabilité de l'accusé, les juges le forcent à boire le suc du fruit d'un arbre appelé *tanguin*, poison violent dont les effets sont très rapides »; — Macquarie, 197 : « Puisse l'épreuve judiciaire du *tanghing* disparaître ! »

Fady, que l'on prononce *fade*; mot malgache qui signifie : « sacré », d'où : « qui est l'objet d'un interdit religieux; taboué », et par suite : « défendu, interdit, prohibé ». — Catat, 70 : « Les tombeaux des Vazimba (nom du peuple aborigène de l'Imerina) sont *fady*; il est défendu d'y toucher »; — Macquarie, 74 : « Vous devez posséder quelque *fadi* (ici « talisman ») d'une puissance irrésistible »; 191 : « le jour de la semaine réputé néfaste ou *fadi* ». — Mot très employé toujours, à cause des croyances superstitieuses des indigènes.

Sakaf : « repas »; malg. *sakafo*. — « Bull. de Madag. », VI (1904), p. 87, annonce : « Le prochain *sakafo* aura lieu le mercredi 27 janvier comme d'habitude, à midi, au café Riche »; — J. Devic, *Tananarive*, p. 155 : « Dans la Ville des Mille (Tananarive : le village, *tanàna*, des mille, *arivo*) l'on dit, l'on entend très souvent ce mot : un *sakaf*. « J'ai fait un bon *sakaf* »; « si vous venez, vous aurez un *sakaf* extraordinaire ».

Faire pétraque. J. d'Esme 147 : « c'est ne rien faire, jouir du bon soleil ou de l'ombre fraîche, être heureux. Le mot exprime tout en même temps un bien-être physique et une béatitude de l'âme ». Du malg. *pétraka* « position, situation, action de s'asseoir ».

Zouma « marché ». Malg. *zomà*, mot arabe signifiant « vendredi ». A Tananarive, le grand marché se tenant tous les vendredis, le mot a pris le sens de « marché du vendredi », puis tout simplement de « marché »; et l'on entend des ménagères se demander l'une à l'autre : « avez-vous fail un bon *zouma* ? »

Rouve, malg. *rova* : « palissade faite avec des pieux pointus, qui entourait la demeure du souverain, des princes, des hauts dignitaires »; par extension : « enceinte fortifiée et ensemble des constructions qui y sont renfermées; hauteur fortifiée ou présentant des ruines de fortifications; citadelle; acropole ». — Catat, 30 : « Des maisons groupées sans ordre autour du *rova* »; 42 : « Dans un modeste *rova* habite un officier »; — Souvenirs d'un soldat, 131 : « Des manguiers s'étagent jusqu'au haut de la colline où se dresse un *rouve*, c'est-à-dire un fort hova »; 133 : « Le *rouve* est bâti sur l'escarpement du plateau »; — J. d'Esme, 169 : « Son *rouve*, construit au sommet de la plus haute colline... ».

Tanette, malg. *tanéty* : « colline arrondie et dépourvue d'arbres, placée entre deux vallées ou entre deux rizières ». Le paysage en est familier aux habitants de Tananarive.

Tavy, mot provincial : « feu de brousse, défrichement par le feu ». C'est la façon désastreuse, mais très répandue, dont les Malgaches se procurent de nouveaux terrains de culture; elle a eu pour résultat de déboiser la plus grande partie de l'île. — Le Guével, II.131 : « Ils ont des rizières et des *tavé* ». Le mot est entré dans le vocabulaire géographique pour désigner des « cultures sur brûlis ».

Angade, malg. *angady* : « bêche, pioche en forme de pelle ». — Souvenirs d'un soldat, 211 : « Après avoir enlevé des couches de sable à coups d'*angady*... »; — J. d'Esme, 194 : « Ils sont de médiocres manieurs d'*angades* ». — L'*angade* est pour le paysan malgache ce qu'est l'*hiler* pour le paysan du Sénégal.

Toke, malg. *toàka* : « boisson fermentée et alcoolisée; sorte de rhum ». — Textes de 1686 : « La liqueur du pays, que les indigènes appellent *toke* et qu'ils fabriquent avec du miel et les feuilles d'un arbrisseau dit callavance ?, qui ressemble à une féverolle » (Grandier, III.405); « La liqueur appelée *toke* enivrait les indigènes » (*id.*, *ibid*); « Le roi fit distribuer du *toke* à tous ses soldats, qui la plupart s'enivrèrent » (*id.*, 108); — Mayeur, X.58 : « Il m'envoya deux calebasses de *tok* ou vin de miel »; 61 : « Il avait fait vœu de lui sacrifier un bœuf et du *toek* s'il recouvrait la santé »; XII, 2^e partie, 23 : « Ils attendent d'être bien pourvus de vivres et de

toak de miel pour faire la cérémonie (de la circoncision)»; — Leguével II.53 : « On amusait les convives en leur versant du *toak* »; 20.4 : « des calebasses et des jarres pleines de *toak* »; — « *Rev. de Madag.* », VI (1904), 337 : « De temps en temps l'autorité les prend en flagrant délit (de distillation). Un bon coup de pied renverse alors *toaka* et alambic ».

Soubique, malg. *sobika* : « panier, couffin, grande corbeille en natte servant à toutes sortes d'emballages et de transports ». Ce mot désigne couramment le panier avec lequel les *ramatous* vont aux provisions. — « *Rev. de Madag.* », VI.338 : « Une femme tresse des corbeilles appelées *sobika* »; — J. d'Esme, 195 : « Le mobilier est simple : un lit, une jarre et une *soubike* tenant lieu d'armoire ».

Taratasse (malg. *taratasy*, papier); désigne toute espèce de feuille de papier, acte officiel, contrat, facture, note, etc.

Terminons par deux mots qui viennent du créole :

Morne, mot importé des Antilles (altération de l'espagnol *morro* « museau » et « corps rond ») : « petite montagne de forme ronde ». Mayeur, II.115 : « ... rivière que domine un gros *morne* situé sur le bord de la mer »; 129 : « J'aurais été curieux d'étendre mes observations au-delà de ces *mornes* ». — Le mot a été adopté par la langue française (Acad., 1798) après l'usage qu'en avait fait Bernardin de Saint-Pierre dans *Paul et Virginie*.

Varangue, altération de *véranda*, mot d'origine portugaise (*varanda*), venu de l'Inde par l'intermédiaire de l'anglais : « galerie légère qui règne sur toute la longueur de la façade d'une habitation et où l'on se tient ordinairement le soir pour respirer l'air frais ». — Leguével, II.130 : « la *varangue* »; 199 : « Je l'aperçus assis sous la *varangue* de sa case »; — Catat, 118 : « Quarante cases, dont plusieurs ont une *varangue* et un étage ».

Telle est la contribution, à vrai dire assez maigre, qu'apporte au vocabulaire du français d'outre-mer le dépouillement des récits qu'ont écrits les voyageurs de Madagascar : quelque 25 mots malgaches plus ou moins francisés : *angade, boute, fady, filanzane, kabar, kanezou, kiroubou, lambe, ombiache, faire pétraque, ramatou, rouve, sadik, sakaf, salak, satouk, simbou, soubique, takon, tanette, tanquin, tante, taratasse, tavy, toke, toutourane, vaza*, — dont un, *filanzane*, est entré dans le français littéraire; dont quelques autres, comme *fady* ou *fade, kabar, lambe, rabane, ramatou, rouve, sakaf, soubique,*

lanette, vaza, sont encore aujourd'hui couramment employés par les Français de l'île. A côté de cela, une dizaine de mots français, ou repris au français, employés avec un sens spécial : *brasse, chapelet, commandeur, gentillesse, argent coupé, pièce de huit, pirouette, bambou, bourjane*. Enfin quelques termes d'origine indienne : *paliaka, patna, socreton* ; espagnole : *morne* ; portugaise : *varangue* ; arabe : *zouma* ; ou swahili : *bouque*.

A cette récolte on pourrait ajouter des noms qui désignent des animaux ou des plantes, comme **Make** ou **Maki**, sorte de lémurien ou singe de Madagascar, ou comme **Raquette**, déformation par attraction paronymique du malgache *raiketa, raketa* « nopal, cactus » ; mais les mots qui appartiennent au domaine de l'histoire naturelle ont en général un sort à part : désignant des productions propres à un pays, ils sont adoptés tels quels par les naturalistes et insérés dans leurs nomenclatures. Aussi les laissons-nous délibérément de côté.